

Prévention des risques d'intoxication (Titre 4 du livre 3 de la 1ère partie du CSP)

21/05/2003

PREMIÈRE PARTIE PROTECTION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ

LIVRE III PROTECTION DE LA SANTE ET ENVIRONNEMENT

TITRE IV PRÉVENTION DES RISQUES D'INTOXICATION

Chapitre Ier Dispositions s'appliquant à toute préparation

Section 1 - Information des centres antipoison ou du centre agréé

Section 2 - Toxicovigilance

Sous-section 1 - Dispositions générales

Sous-section 2 - Organisation

Section 3 - Organisme agréé

Chapitre II Dispositions propres aux substances et préparations dangereuses

Section 1 - Classement et restrictions d'emploi des substances dangereuses autres que vénéneuses

Section 2 - Information des centres antipoison ou du centre agréé pour les substances dangereuses

Sous-section 1 - Substances ou préparations très toxiques, toxiques ou corrosives

Sous-section 2 - Autres substances et préparations dangereuses

Sous-section 3 - Dispositions communes

Chapitre III Dispositions pénales

Section unique